



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Ville, le 03/07/2023

### **France 2030, lancement de deux Grands Défis pour développer et produire les dispositifs médicaux innovants de demain : « robotique en chirurgie / bloc augmenté » et « prothèses et implantables »**

**Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, annonce le lancement des 2 Grands Défis « Robotique en chirurgie / Bloc augmenté » et « Prothèse et implantables » portés par la Direction générale des Entreprises (DGE) et l'Agence de l'innovation en santé. Financés par l'État dans le cadre de France 2030 à hauteur de 40 millions d'euros par Grand Défi, ces projets doivent permettre de préparer les innovations de demain, en accélérant le développement et la mise sur le marché de dispositifs médicaux innovants sur les thématiques identifiées.**

Dans le cadre de France 2030, 7,5 milliards d'euros sont mobilisés pour le secteur de la santé, dont 400 millions d'euros pour accompagner les entreprises du dispositif médical. L'Etat a pour objectif de réindustrialiser la France dans le domaine de la santé et d'accélérer l'émergence de *leaders* français au niveau européen et mondial.

Les acteurs économiques du secteur des dispositifs médicaux innoveront constamment afin de répondre au mieux aux besoins des patients et des professionnels de santé. Ils sont néanmoins confrontés à de nombreux enjeux tels que les évolutions réglementaires, l'augmentation du coût des matières premières ou les difficultés de financement.

Dans ce contexte, les deux Grands Défis lancés par la DGE et l' AIS doivent permettre de faire émerger les robots chirurgicaux de demain et d'améliorer la performance et la tolérance des implants et prothèses.

Ces deux Grands Défis disposent de plusieurs leviers d'action :

- Financier : appels à projets, appels d'offres, etc...
- Réglementaire : proposition d'évolution de la réglementation actuelle

- Organisationnel : appels à manifestation d'intérêts, collaboration R&D entre acteurs

### **Le Grand Défi « Robotique en chirurgie / Bloc augmenté » : replacer la France parmi les leaders mondiaux de la robotique médicale**

L'avènement de l'ère de la robotique et de l'intelligence artificielle (IA) ouvre de nouvelles perspectives dans le monde de la santé. Notamment les robots chirurgicaux qui connaissent de nombreuses innovations. Ces évolutions majeures permettent de réduire les traumatismes post-opératoires pour les patients et d'améliorer la qualité du geste chirurgical pour les médecins.

Ce Grand Défi vise à faire émerger de nouvelles technologies essentielles au développement de nouveaux robots utilisés en chirurgie. Parmi les innovations particulièrement visées :

- Permettre au robot de devenir une interface de confiance entre le praticien et le patient : réactive, adaptable et sécurisante ;
- Développer la planification et la robotisation des actes médicaux, notamment sur les cinq composantes de la mécatronique, opérative, commande, interface machine/machine et interface homme/machine ;
- Contribuer à l'essor d'une prise en charge à distance ;
- Améliorer la courbe d'apprentissage de la prise en main des robots par les professionnels de santé.

### **Le Grand Défi « prothèses et implantables » favoriser l'émergence d'innovations de rupture**

Les dispositifs médicaux implantables ont un potentiel de risque élevé en raison de leur caractère invasif, de leur localisation et de leur durée de contact avec les patients. Voilà pourquoi, prothèses et dispositifs médicaux implantables font l'objet d'avancées constantes pour toujours mieux répondre aux contraintes et besoins des patients. Ainsi, Le suivi régulier de la performance et de la tolérance de ces dispositifs s'inscrit aujourd'hui pleinement dans le parcours de soins des patients.

Le grand défi « prothèses et implantables » vise à faire émerger des innovations de rupture autour de trois axes :

- Nouveaux matériaux et biomatériaux, biocompatibles, biodégradables, biorésorbables, actifs, afin d'améliorer la tolérance et la compatibilité des dispositifs médicaux ;
- Innovations sur la fonction : délivrance ciblée, intégration de capteurs de mesures visant notamment une détection précoce des risques d'incident, personnalisation des paramétrages ;
- Amélioration de la performance et de la sécurité sur le long terme : augmenter la résistance à l'usure, limiter la diffusion des produits de dégradation, aller vers des prothèses autonomes, indépendantes d'un apport d'énergie extérieur et qui garantissent de pouvoir intégrer les évolutions de logiciels, en maintenant un niveau de cybersécurité optimum.

Pour atteindre les objectifs fixés, la Direction générale des Entreprises a recruté un Pilote sur ces deux Grands Défis. En coordination avec l'Agence de l'Innovation en Santé mais également avec le ministère de la Santé et de la Prévention et le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Pilote engagera des consultations avec l'ensemble des parties prenantes composant l'écosystème dès le mois de juillet en vue de proposer une feuille de route d'ici la fin d'année comprenant notamment les objectifs à horizon 5 ans, les principaux verrous technologiques à lever ainsi que les actions à mener.

La structuration de cet écosystème prévue à travers ces deux Grands Défis s'articule avec les actions transversales prévues dans le cadre de France 2030 : des mesures portant sur la robotique seront annoncées dans les prochains jours.

Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l'Industrie

Ministère de l'Économie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique

*« La France dispose de formidables atouts en matière de robotique chirurgicale et de prothèses ou implants innovants : une recherche de pointe, un tissu industriel et entrepreneurial dynamique sans oublier des professionnels de santé toujours plus attentifs à l'amélioration de la prise en charge des patients. Dans ce contexte, ces deux Grands Défis ont donc deux missions très claires : contribuer concrètement à structurer ces filières et accélérer l'émergence des futurs champions français au niveau européen et mondial. »*

Contact presse :

**Cabinet de Roland Lescure** : 01 53 18 46 19 - [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

**Direction générale des Entreprises** : 01 44 97 04 49 – [presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr)

**Secrétariat général pour l'investissement / Agence de l'innovation en santé** : [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr) / [florence.gaudin@pm.gouv.fr](mailto:florence.gaudin@pm.gouv.fr)